



Résidente en Tunisie, souhaite travailler saisonnier en France

Par **Arzhelez**, le **16/09/2013** à **08:56**

Bonjour,

Résidente en Tunisie depuis 1996 mais non cotisante à la CFE, je souhaite postuler à un poste de salarié saisonnier dans l'hôtellerie.

J'ai un n° de sécurité sociale car je travaillais en France auparavant ; d'autre part, j'ai occupé plusieurs postes (déclarés) ici en Tunisie : j'ai lu qu'il existait des conventions bilatérales en termes de sécurité sociale.

Mon souci est de savoir si un employeur peut m'embaucher ; pourra t-il me déclarer dès le début du contrat ?

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **16/09/2013** à **12:15**

Bonjour,

A priori, vous devez obtenir une autorisation de travail pour la France si vous êtes de nationalité tunisienne...